

PROCES VERBAL n°5
Commission Consultative des Étudiantes
Jeudi 19 mars 2020, 15h30
ZOOM

Présents

Bureau de la CCE	Dimitri Prod'Hom, RRF et Présidente de la CCE Maëlle Thiry, RRE et Vice-présidente de la CCE Margaux Nusbaumer, Secrétaire
Déléguées BMed1	Margaux Pignat Nadin Söylemez
Déléguées BMed2	Yann Hervigo Camille Pache
Déléguées BMed3	Aurélien Vanat Charlotte Beauville
Déléguées MMed1	Alexander Coukos Ana De Palma
Déléguées MMed2	Arnaud Lyon Alexander Jucht Henri Perrin

Déléguées	Alessandro Ischii Raphael Porret
MMed3	
AEML	Farah Hrasnica
Ecole de Médecine	Romano Regazzi Pierre-Alexandre Bart Sandrine Verest-Junod
Unité pédagogique	Laura Morend-Ruffieux Sara Vadot
Invités	Sylvie Félix Marc Sohrmann Daniel Turpin

Ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de la CCE du 20 février 2020
3. Communications de la Présidente de la CCE
4. Communications de la Vice-présidente de la CCE
5. Communications de la Présidente de l'AEMIL
6. Communications de l'Ecole de Médecine
7. Point COVID-19 – tour de table des questions
 - a. ECOS MMed2
8. Tour de table des déléguées, ordre croissant
9. Divers

1. Acceptation de l'ordre du jour et de sa modification

La séance commence à 15:37

L'ordre du jour est accepté.

2. Acceptation du PV de la CCE du 20 février 2020

Le PV de la séance du 20 février 2020 est accepté

3. Communications de la Présidente de la CCE

- Les procès-verbaux des précédentes CCE sont désormais sur le site de l'AEMML.

4. Communications de la Vice-présidente de la CCE

5. Communication de la Présidente de l'AEMML

- Les médias *NUL* et *Heidi.news* ont contacté l'AEMML pour savoir s'ils pouvaient en savoir davantage sur les étudiant.e.s réquisitionné.e.s pour aider dans les hôpitaux. Cela a été transmis aux délégué.e.s de Mmed2.
- Proposition de Bruno Mayor de récupérer l'argent des associations qui n'a pas été utilisé dans les projets qui ont dû être annulés en raison de la pandémie. Cet argent serait mis à disposition des étudiant.e.s dans le besoin durant la pandémie.

6. Communication de l'École de Médecine

- Projet en cours de mise en place d'un groupe de soutien psychologique et d'un espace de dialogue pour les étudiant.e.s qui font leurs premières expériences cliniques dans cette situation de pandémie.

7. Point COVID-19 – tour de table des questions

- **Mmed3 :**

Concernant la mobilisation dans les hôpitaux, de nombreux étudiant.e.s demandent comment s'y prendre. Y-a-t-il une manière centralisée d'être engagé.e dans les différents hôpitaux ?

Pour les étudiant.e.s qui ne se sentent pas utiles au sein de leur stage il faut qu'ils se manifestent notamment via StageMED.

Concernant le manque d'accès aux bibliothèques, y-a-t-il des solutions ?

→ Compte tenu de la situation actuelle il serait éventuellement possible de donner l'accès à AMBOSS aux étudiant.e.s. Discussions suivront.

Plusieurs étudiant.e.s se sont manifestés car ils rencontraient des problèmes pour le rendu du TM, que peuvent-ils faire ?

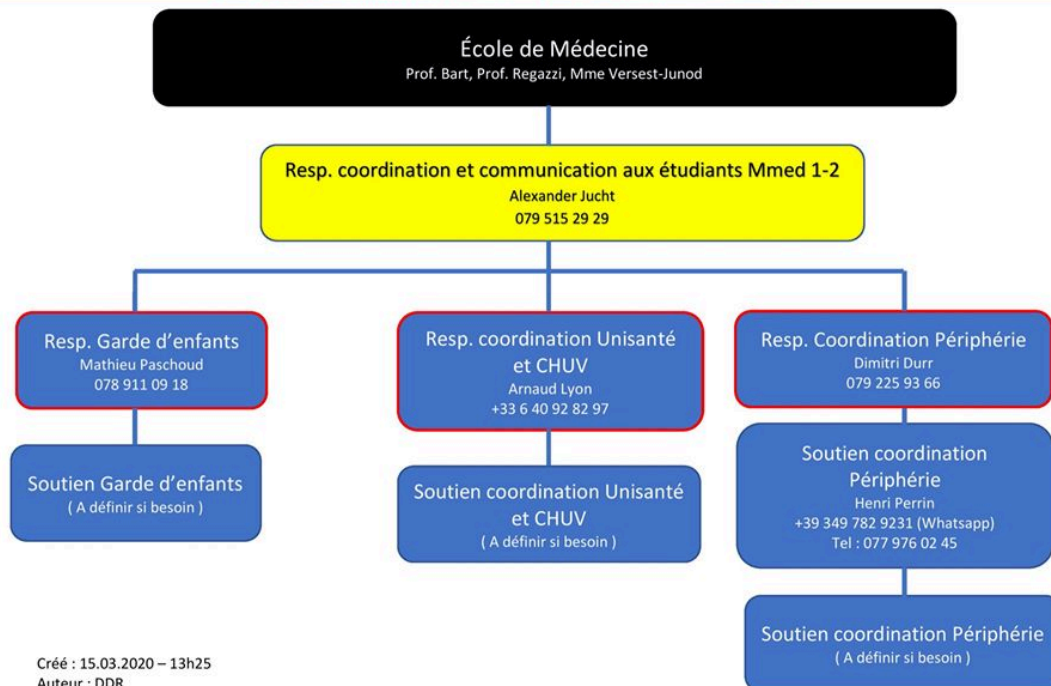
→ Il s'agit de cas particuliers, ils doivent s'annoncer.

L'examen fédéral serait-il confirmé pour la date prévue ?

→ Jusqu'à nouvel avis il est maintenu aux dates prévues.

- **Mmed2 :**

Gestion de la crise du COVID-19



Mise en place de 3 axes de soutien pour les hôpitaux :

Alexander Jucht est responsable de toute la coordination et de la communication globale au sujet de cette crise, Henri Perrin et Dimitri Durr se chargent de la coordination avec les hôpitaux périphériques, Arnaud Lyon se charge de la coordination au niveau du chuv et d'unisanté et Mathieu Paschoud s'occupe de la coordination des gardes d'enfants.

Concernant le travail de master, est ce qu'il y aura des solutions mises en place au vu de la situation ?

→ Les délais de remise de Travail de Master seront sans doute prolongés.

De nombreuses personnes de la population souhaitent également aider (notamment des étudiants de l'Hesav par exemple), peut-on les intégrer ?

→ Il faut analyser les activités qu'il est possible de faire faire à ces gens. Cela dépend du type de besoin qui existe. Il faudra s'adresser au Dr. Michaud.

Concernant le rattrapage de Mmed2, sera-t-il maintenu ?

→ Pour le moment oui.

Message important : Les étudiant.e.s qui ont des modifications de stage à faire doivent absolument les faire remonter à l'École de Médecine (bureau de l'enseignement).

- **Mmed1** :

Cours blocs : concernant la division en deux de la volée, comment cela va-t-il se dérouler ?

→ Pour la volée Mmed1 il y aura une période libre avant le 20 avril. Le souhait est de maintenir une immersion structurée par rapport aux cours-blocs. L'École de médecine va essayer de structurer cela assez rapidement pour pouvoir le soumettre. Si certain.e.s étudiant.e.s sont déjà engagé.e.s ils iront simplement dans le premier « groupe off ».

Y-aura-t-il un délai pour le stage chez le généraliste ?

→ Cela doit être vu avec le Dr. Pedrazzini car c'est lui qui est en contact avec les praticien.e.s.

- **Bmed3** :

Inquiétudes vis à vis de l'ECOS car pas de possibilité de terminer les ELM/postes formatifs. L'examen est-il maintenu et selon quelles modalités ?

→ Tous les enseignements normalement donnés en cours ex-cathedra seront donnés sous forme d'enregistrements. Les activités cliniques/présentielles sont suspendues. L'examen sera adapté aux enseignements que les étudiant.e.s auront eu. Les séances de mentorat pourraient être faites par vidéo conférence mais cela dépend de la disponibilité des médecins. L'École de médecine va voir de quelle manière l'ECOS peut être maintenu.

La session d'examen de mai sera-elle déplacée ?

→ Un report de la session d'examen semble à privilégier.

Faisabilité du module IMCO selon email du dimanche 15 mars → l'immersion dans le milieu de la santé inquiète les étudiant.e.s qui ne souhaitent pas surcharger les services en places → proposition d'une immersion communautaire utile à la lutte contre le COVID-19.

→ Pour l'instant rien n'est décidé. S'il y a une mobilisation des étudiant.e.s ce sera fait dans le cadre de l'IMCO.

De manière générale, comment la volée Bmed3 peut-elle aider le CHUV dans cette situation ? proposition d'un engagement sur base volontaire si pas

obligatoire. (cf mail du 15 mars également)

→ Probable élaboration d'une mobilisation sur base volontaire au sein de l'IMCO. Pour le moment il faut identifier les besoins extérieurs et voir comment des groupes d'étudiant.e.s pourraient y répondre.

Semble-t-il possible de déplacer l'IMCO en mai ?

→ Il faut attendre la confirmation de déplacement de la session d'examen.

- **Bmed2 :**

Des dispositions particulières seront-elles prises pour les étudiant.e.s qui seront réquisitionné.e.s par l'armée ?

→ Il s'agit d'une situation compliquée. Selon le Dr. Michaud les étudiant.e.s en médecine peuvent refuser de se présenter. La Dre. Monod confirme cette position. A partir du moment où un.e étudiant.e fait partie du cursus médical, il a la possibilité de refuser son ordre de marche. Si nécessaire, l'École de médecine peut faire une attestation.

Remarque : cette affirmation a été infirmée depuis la dernière CCE. Les étudiant.e.s Bachelor doivent se rendre à leur ordre de marche.

Concernant la protection civile, le personnel soignant peut avoir une excuse pour ne pas y aller cependant comment doivent se positionner les étudiant.e.s en bachelor ?

→ La question sera adressée au Dr. Michaud

Remarque : Idem, les étudiant.e.s doivent se rendre à leur ordre de marche

Quid de l'examen B2.8 étant donné que les étudiant.e.s ne peuvent se rendre en TP?

→ Une série de travaux pratiques ne pourront pas être donnés sous la forme prévue. L'enseignement sera adapté et les étudiant.e.s ne seront évalués que sur les enseignements qu'ils auront reçus.

Dans la même idée, comment peut-on envisager l'apprentissage des skills? (Inquiétudes générales de la garantie d'un apprentissage uniforme.)

→ L'enseignement à distance pour les skills paraît compliqué. Cet enseignement sera soit décalé dans l'année, soit reporté à l'année suivante. Une journée de préparation aux ELM est prévue au début de la troisième année, peut-être que cette date serait l'occasion d'aborder les sujets qui manqueraient.

Serait-il possible de mettre en place une plateforme pour poser des

questions aux professeurs ?

→ Cela peut complètement être envisagé. Il faudra simplement voir si les enseignants ont le temps de répondre. Mais il ne faut pas non plus sous-estimer l'entraide entre étudiant.e.s !

- **Bmed1 :**

A partir de lundi les enregistrements vont être mis à disposition des étudiant.e.s au fur et à mesure. Il ne faut pas oublier que certains enseignants sont extrêmement pris actuellement sur le terrain.

1. Quid des auto-apprentissage d'anatomie ? Possibilité d'avoir des vidéos des pièces anatomiques dans le cadre du B1.4 ?

→ Concernant les travaux pratiques, l'École de médecine est en train d'étudier avec la plateforme de morphologie la possibilité de créer des enseignements sous forme de podcasts pour illustrer les TP. Si certaines choses ne peuvent pas être enseignées, elles ne pourront naturellement pas être demandées à l'examen.

Comment va se passer la session d'examen du mois de juin ?

L'École de Médecine ne peut pas s'avancer encore sur les examens, plusieurs scénarios sont envisagés.

Évidemment les étudiant.e.s ne seront pas évalué.e.s sur la matière qui n'a pas été enseignée.

Concernant le stage propédeutique, si la session d'examen est reportée quand est-ce que les étudiants pourront le faire ?

→ Des dérogations sont possibles, c'est un problème mineur.

10. Divers

La séance se termine à 18:18

Prochaine CCE le 30 avril 2020!

Dimitri Prod'Hom, RRF et Présidente de
la CCE

Margaux Nusbaumer
Secrétaire

Maëlle Thiry, RRE et Vice-présidente de
la CCE